

EDITORIAL



Le début d'année a vu comme chaque année sa cohorte d'Assemblées Générales. De nos clubs, à la région, en passant par le département, du Conseil Général, au CDOS, en passant par la soirée des Champions, j'ai essayé de répondre présente à toutes les sollicitations.

Jérémy PLAQUIN, Champion du Monde 2011 de Hockey Subaquatique, a inscrit son nom parmi les plus grands. Ce fut un réel plaisir de le voir applaudi par d'autres médaillés, lors de la soirée des Champions à Lormont. Il ouvre la voie à la création de la commission HOCKEY SUBAQUATIQUE, qui devrait voir le jour au CODEP 33 lors des prochaines élections en Janvier 2013.

Nos disciplines font parler d'elles. Nos commissions aussi.

Je tiens à remercier ici Fabien DOUARIN et Christine BERTRAND pour leur implication dans le projet de **Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon**.

Un Parc Naturel Marin a pour ambition de mieux connaître le milieu marin, de le protéger et d'assurer un développement durable des activités économiques et maritimes.

Nous nous devons de faire partie des acteurs et des observateurs incontournables pour l'étude et la sensibilisation à la protection du milieu, dans ce Bassin que nous aimons.

Le CODEP 33, fort du soutien de la FFESSM régionale et nationale, s'est impliqué, dès le début, dans la préparation de ce Parc. Convaincue que la création de ce Parc permettra une gestion

durable du Bassin, je suis certaine aussi de l'intérêt majeur du Parc Marin pour notre activité autant que pour tous les amoureux du Bassin.

De nombreux licenciés se sont mobilisés et ont soutenu l'action du CODEP disant OUI au Parc Marin piloté par un conseil de Gestion de 50 personnes maximum afin de réaliser une cogestion cohérente. Je les en remercie.

Je crois pouvoir dire ici que les interventions de Fabien et de Christine, sans oublier Jean-Louis BECK, dans les groupes de travail de création de ce parc ont abouties à une meilleure connaissance de nos sports, notamment de la plongée scaphandre, et à la reconnaissance par les partenaires locaux du rôle de la FFESSM et des plongeurs dans la connaissance du monde marin.

L'enquête publique vient de se terminer. Nous saurons bientôt si nous avons été entendus. Le Parc pourrait voir le jour au mois d'avril de cette année.

Dans la continuité, en 2012, un programme FFESSM de sciences participatives va se mettre en place sur le Bassin en partenariat avec l'agence des Aires Marines. Un réseau d'observateurs des Syngnathidés, famille de poissons de mer caractérisés par leur corps et leur museau très allongés (l'hippocampe, le syngnathe) va être créé.

L'objectif sera, en première phase, l'étude des populations d'hippocampes, leurs répartitions et environnements.

Samedi 16 Juin, nous organisons la **Fête de l'Hippocampe : « Drôles d'Hippos »**. Tous les plongeurs volontaires sont conviés à participer à la réalisation d'un recensement instantané sur un maximum de points de plongée répartis sur le Bassin d'Arcachon. Les informations seront consignées sur des fiches élaborées par les animateurs et les scientifiques. Damien GRIMA, animateur missionné par l'Agence des Aires Marines Protégées, coordonnera le programme entre les plongeurs et les scientifiques.

La manifestation se veut conviviale, à l'attention de tous les clubs, de tous les plongeurs.

Une Hippo-expo photo sera proposée ainsi que des animations et un repas qui permettra à tous les participants de se retrouver. Des informations circuleront par l'intermédiaire des clubs.

Jean BAQUIE sera notre Monsieur SECURITE de la journée. Je le remercie d'avoir accepté d'être le Directeur de Plongée centralisateur de cette manifestation.

Je vous souhaite de bonnes bulles dans l'attente de vous retrouver à « Drôles d'Hippos » ou de vous croiser au détour d'un perré.

Et comme il n'est jamais trop tard, tous mes vœux pour 2012.

Bien cordialement

Christine LACROIX
Présidente CODEP 33

Contact organisation : fabien_douarin@yahoo.fr

SOIRÉE DES CHAMPIONS

Chaque année la soirée des Champions est organisée pour honorer les sportifs girondins ayant porté haut les couleurs du département.

Ils sont fort nombreux, les sportifs de Gironde, à s'être distingués en stade, piscine, gymnase ou milieu naturel. Au niveau régional, national ou international. Mais peu peuvent, comme Jérémy PLAQUIN, notre hockeyeur, exciper d'un titre de Champion du Monde.



A.G. APNEE

Le Président de la Commission Apnée, Edouard AGRA, présente son rapport d'activité.



Saison 2010 – 2011 :

Initiation des N4 en piscine et à la fosse de plongée de Civaux.
Démonstrations et aides ponctuelles aux clubs demandeurs (ASSA ; Coqs Rouges ; STAB – Eponges ; CHUS ; Manta ; SA. Mérignac Sub).
Formation RIFAA.
Ecole multisports : interventions en décembre, janvier et février.

Saison 2011 – 2012 :

Les actions organisées la saison passée sont reconduites pour la saison à venir et une passerelle vers le C1 sera ouverte aux E1 minimum.
Validation de N1 et N2 Apnée
Le carnet de plongée Apnée permettra la lecture du vécu, l'historique des performances, des informations validantes et la mise en place d'une stratégie d'entraînement.

A.G. AUDIOVISUEL

Le Président de la Commission Audiovisuelle, Christophe LAMOULIE, présente son rapport d'activité. (crédit photo de la double page intérieure : C. LAMOULIE)

Saison 2010 – 2011 :

13 photographes ont suivi la formation plongeurs photographes N1.

Participations aux compétitions :

Etang de Thau (7 participants girondins), Lorient (3 participants girondins), Trophée URPEAN à Hendaye (4 participants girondins classés dans les 6 premiers).

- Championnat de France : Sébastien COU-TELOT se classe 5^{ème}.

Participation au Téléthon : 48 baptêmes

Saison 2011 – 2012 :

Logiciels : tarifs préférentiels sur Adobe et Microsoft.

Rencontres du Bassin d'Arcachon : une compétition remplaçant le regretté Trophée de Macrophotographie sera organisée en septembre 2012. Trois thèmes sont prévus : macrophotographie, ambiance, grand angle.



A.G. BIOLOGIE

La Commission Biologie et Environnement répond à un désir du plongeur : savoir observer, comprendre et respecter.

La Présidente de la Commission Biologie, Anne FAYOUX, présente son rapport.

Deux sessions ont permis de former 23 plongeurs Bio 1.

La formation Bio 2 débutera le 6 février.

4 plongées bio sont prévues.

3 IFBS ont été formés la saison passée.

Cette année, il y a un nouveau stagiaire.

Des soirées Bio peuvent être animées dans les clubs, à leur demande.



Une initiation Bio est menée auprès des enfants de l'Ecole Multisports de Lormont.

Des animations sur le terrain sont proposées (sortie Marée Basse du printemps à Cordouan ; week-end Bassin des 12 et 13 mai 2012 sur le thème des hippocampes...).

La Commission se structure pour pouvoir répondre à des missions d'observation dans le cadre du Parc Marin du Bassin d'Arcachon.

A.G. N.A.P.

Le Président de la Commission NAP, Patrick MAZE, présente son rapport. Outre les activités classiques, les points forts suivants sont à souligner.

Bilan saison 2010-2011

De nouvelles épreuves ont été organisées en Gironde : Compétition Open par le CSUB, Rencontre des Canetons par le SACSO.

Au Championnat de France de NEV classe I/II le 4 juin à Montluçon, les girondins ont brillé : Romain FÉVRIER arrive 1^{er} senior, Gaultier LEBÈQUE 3^{ème}, alors que Christian BOUSQUET se classe 1^{er} au scratch et 1^{er} vétérans.

Prévision saison 2011-2012

Le calendrier des compétitions est en phase finale d'élaboration.

La Commission Interrégionale renouvelle sa formation d'initiateurs, à laquelle s'inscriront des girondins.

Les formations de chronométrateur auront lieu lors des compétitions.

Participation de la Commission à l'Ecole Multisports de Lormont.



A.G. SCAPHANDRE

recyclage et 1 stage ANTEOR.

- Prévision saison 2011 2012

N4 : théorie, peu de stagiaires cette saison. L'examen théorie se déroulera le 31 mars 2012

Initiateur : 42 stagiaires en 2 sessions. 6 tuteurs MF1.

MF1 : novembre 2011 à avril 2012.

TIV : La formation est passée à 2 jours. Une à deux sessions sont programmées.

Secourisme : RIFAP + PSC1. 2 sessions programmées, + une si nécessaire.

- **Nouveau** : Il est désormais obligatoire d'être titulaire du N3 pour pouvoir se présenter à l'examen de N4.

Le Président Michel DEMANGE, présente son rapport.

- Bilan saison 2010 2011

N4 : 52 stagiaires en formation théorie, 35 stagiaires en 2 week-end à Hendaye.

Examen: 49 candidats 45 reçus (92 %).

Initiateur : 56 stagiaires initiaux et 5 MF1 tuteurs. Examens : 26 candidats, 21 reçus.

MF1 : 10 stagiaires.

TIV : 33 stagiaires et 7 recyclages.

Secourisme : 52 stagiaires, plus un stage



Cette année a vu une restructuration du Comité Directeur, rendue inévitable par des démissions pour cause de mutation professionnelle, de santé, ou personnelle. Monique URIONDO reprend la fonction de Trésorière Générale.

CRDJSCS, Conseil Général Gironde et CDOS nous apportent une aide importante, y compris sous la forme de subventions.

Le CODEP a pris part à l'étude concernant la création d'un Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon.

Le groupe de travail confié à Christine BERTRAND, Instructeur National Biologie, a pour membres Bernard LABBE, Fabien DOUARIN, Jean Louis BECK et Christine LACROIX.

Côté « gros sous », le compte d'exploitation de la saison 2010—2011 se révèle très légèrement positif, preuve d'une gestion maîtrisée.

Enfin l'arrivée en fin de bail (non renouvelé en 2013) de notre local (siège social et salle de cours) ouvre pour 2012 un dossier lourd et prioritaire.



De gauche à droite : D. MÉNARD (Vice-président), M. DAMESTOY (Secrétaire général), E. MÉVELEC (Directeur Départemental des Territoires et de la Mer), C. LACROIX (Présidente), H. HENRY (Président adjoint), J-C SIRE (Président de l'Association des Propriétaires des 44 hectares), S. BUTET (DRDJSCS)

HORTENSE

Il revient à l'initiative de Monsieur SIRE, Président de l'Association des Propriétaires des 44 hectares, d'avoir lancé une concertation avec les usagers réguliers d'Hortense que sont les plongeurs, représentés par le CODEP 33.

C'est la raison pour laquelle nous l'avons volontiers invité à participer à notre Assemblée Générale. Il est important pour tous, et pour l'avenir, que la discussion se noue. Une discussion que tous, dans le souci de l'efficacité et du bon voisinage, nous souhaitons dépassionnée et constructive.

Quelles sont les principales nuisances dont se plaignent les riverains ?

Essentiellement des problèmes de bruit (portières claquées, détenteurs qui fusent, plongées de nuit ...), de pique-nique bruyant, de personnes pénétrant dans l'emprise de propriétés, de haies servant de « chalet de nécessité ». Certains plongeurs y participent.

Le CODEP 33 intervient régulièrement auprès des responsables de clubs de Gironde en terme de sensibilisation au nécessaire respect des règles élémentaires de savoir vivre.

En hiver, les plongeurs sont ceux de clubs girondins, habitués à plonger à Hortense. Aux beaux jours, les plongeurs viennent de toute la France, certains n'étant même pas licenciés fédéraux.

C'est vers cette population que l'effort du CODEP va porter. Une nouvelle campagne de sensibilisation va être effectuée, non seulement auprès des clubs de Gironde, mais nous demanderons au Comité Interrégional de relayer cette action à son niveau. Enfin nous enverrons un article à ce sujet à SUBAQUA, revue nationale des sports subaquatiques.

DRDJSCS

Monsieur Serge BUTTET représente la DRDJSCS, et rappelle quelques obligations administratives.

Manifestations nautiques : Elles sont gérées par la Direction Départementale. Le Code du Sport impose que chaque manifestation soit couverte par une assurance en responsabilité civile. Les moyens de secours adaptés doivent être mis en œuvre. Enfin les certificats médicaux doivent être compatibles avec le type de manifestation.

Déclaration d'Etablissement Sportif : Elle est obligatoire, mais également sa mise à jour doit être effectuée lorsque des modifications interviennent, par exemple un changement de président.

Cette déclaration est importante à plusieurs titres :

- le défaut de déclaration est passible d'une amende de 15.000 € et d'un an de prison
- cette déclaration doit être à jour pour obtenir des subventions CNDS
- elle est capitale dans le cadre du traitement judiciaire d'un accident.

Un formulaire déclaratif est téléchargeable par internet sur le site de la DRDJSCS.

Dans un club omnisports, il est conseillé que les sections « à risque » se déclarent, en plus de la déclaration de l'omnisports.

Contrôles en piscine : Doivent être sur place à disposition du contrôleur les diplômes des enseignants, le certificat d'assurance en responsabilité civile, le récépissé

de déclaration d'Etablissement Sportif. Les numéros d'urgence doivent être disponibles immédiatement, les arrêtés de 1998, leurs modifications et le Code du Sport doivent être consultables.

Contrôles en milieu naturel : Le Directeur de Plongée doit fournir toutes les pièces exigibles (voir contrôle en piscine) et pouvoir démontrer le respect des normes. Le matériel de sécurité doit être présent sur site. Les participants doivent pouvoir présenter leur licence, et pour les encadrants : licence, certificat médical et diplôme.

Le balisage (pavillon alpha) doit délimiter la zone de plongée, sachant que chaque pavillon délimite autour de lui une zone de 100 mètres de rayon.

AFFAIRES MARITIMES

Monsieur MEVELEC intervient au titre de Directeur Départemental des Territoires et de la Mer.

Il remarque qu'il a beaucoup entendu au cours de cette AG le nom d'Hortense.

Ce lieu où terre et mer se rencontrent est juridiquement d'une grande complexité.

Depuis 30 ans des questions restent ouvertes : juridiques, paysagères, environnementales, défense du trait de côte ...

Des fenêtres de concertation s'ouvrent régulièrement : 1970 pour les questions d'urbanisme ; 1990 pour la mise en valeur de la mer. Actuellement la Mission du Parc Marin met l'accent sur le « vivre ensemble ».

Concernant la pointe du Cap-Ferret, la démarche se décline en deux temps :

- 1° Phase technique : études des services de l'Etat, débouchant sur des propositions (droit des propriétés, de fréquentation ...)
- 2° Phase administrative : régularisation de titres de propriété, restrictions d'activités, plans environnementaux ...

MÉDAILLES

Les Assemblées Générales sont aussi l'occasion d'honorer les bénévoles. Des cadres girondins ont été récompensés aux AG du CODEP 33 et du CIALPC.



AG DU CIALPC ⇨

En présence de Jean-Louis BLANCHARD, Président de la FFESSM, de nombreux bénévoles de l'inter région ont été récompensés.

Les girondins suivants ont été à l'honneur :

Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports

Christine BERTRAND ; Christine LACROIX

Médaille D'Argent Régionale :

Daniel COUREAU . J-P NIVELLE ; J-Luc SOUQUET .

Médaille de Bronze Régionale : Anne FAYOUX

⇨ AG DU CODEP 33

Monsieur MEVELEC remet, au nom du gouvernement, la médaille de Chevalier dans l'Ordre du **Mérite Maritime** à Christine LACROIX.

La cérémonie se poursuit par la remise des médailles FFESSM.

Médaille Fédérale d'Argent : Jean BAQUIE

Médaille Fédérale de Bronze : Patricia DURIN

Médaille d'Or Régionale : Michel DEMANGE ; Hervé HENRY

Médaille d'Argent Régionale : Thierry ROGE

Médaille de Bronze Régionale : Anne FAYOUX . Edouard AGRA ; Olivier LAURIN ; Patrick MAZE



EXAMEN INITIATEUR

Succès des formations oblige, une session supplémentaire d'examen d'Initiateurs a eu lieu à la reprise de la saison.



Jour de finale de coupe du monde de rugby ! Les français sont devant leur télé. Tous ?

Non ! Un groupe d'irréductibles plongeurs, jury et candidats, participe à un examen d'initiateur à la piscine de Libourne.

De 9 heures à 17 h, les épreuves se sont succédées à un rythme endiablé.

L'accueil de cet examen organisé par le CODEP 33 a été réalisé par le club LIBOURNE PLONGÉE, lequel a mis, au propre comme au figuré, les petits plats dans les grands.

Merci à LIBOURNE PLONGÉE et aux nombreux bénévoles pour leur implication.



NAGE AVEC PALMES

Pessac en début de saison, Mérignac en février ont assuré la logistique de compétitions de Nage Avec Palmes en piscine.

La Rencontre des Canetons, 2^{ème} édition, est organisée par le club SACSO de PESSAC.

44 nageurs représentant 6 clubs de Gironde et 2 clubs charentais se sont affrontés.

Les nageurs en présence peuvent ainsi s'établir en cette ouverture de saison.

Les nageurs du SCUB, en recherche de temps qualificatifs dominent les séries, mais les clubs GESMA, SACSO, SAM Sub, ACERS Cognac, MANTA et PALMUS

donnent une brillante réplique.

Vainqueurs : Y. CHEININ (25 m apnée), Y. LEPOUDER (50 m), J. DARNAULT (100 m), B. SANCHEZ (200 m), SCUB (4x100 m).

Le SACSO, club organisateur, remporte le classement par club, devant le GESMA (Angoulême) et SAM Sub (Mérignac).

Le président du SACSO, Bruno RIVIERE, peut être fier de la réussite et de la convivialité de cette compétition qui, dès sa deuxième édition, semble s'imposer comme un futur classique de la NAP en Gironde.



Remise des coupes en présence de Bernard LABBE, Président du Comité Interrégional.



Serge BARBE, Président du SAM Subaquatique et David BONNET, Directeur Technique Régional, en grande conversation.

A l'origine MERIGNAC organisait une compétition « open », à vocation de découverte et d'initiation.

Les participants de tous niveaux pouvaient s'y rencontrer, y compris ceux désirant goûter à la compétition NAP.

Pour sa 5^{ème} édition, la journée de NAP organisée par le SA MÉRIGNAC Sub est devenue « Compétition Sélective Interrégionale ».

Le but étant de permettre de détecter ou de confirmer de nouveaux sportifs de haut

niveau en NAP, dont la région manque. Cinquante compétiteurs s'efforcent d'atteindre, ou au moins d'approcher, les minima de qualification.

Cinq épreuves différentes se succèdent, dont celle du 50 mètres apnée.

En parallèle, une formation de chronométreurs est menée, ce poste étant capital dans les organisations de compétitions.

Merci au club organisateur, le SAM Sub, et aux nombreux bénévoles investis dans la réussite de cette journée.